



Poursuite pour insulte via facebook

Par **bendy21**, le **21/07/2010** à **21:47**

Bonjour,

Voilà j'ai insulté une personne par email via Facebook de " Ma ***** " et " vieux sexe baveu " seulement la personne a porté plainte pour insulte. Un commissariat ma appelé pour me dire que cette personne avait porté plainte et que mon dossier allait etre transféré au commissariat de ma ville. J'ai fais cette acte immature de ma part avec des amis et je ne connais pas la personne !

Qu'en pensez-vous ? mon dossier va-t-il etre classé sans suite ? est ce que le commissariat a fait cela pour me mettre la pression ? il faut savoir par contre que je suis mineur ! Quelle est la peine appliquée ? comment vais-je être contacté ? dans combien de temps ?